



Monsieur le Directeur Académique,

C'est dans un contexte et des conditions inédits que se déroule ce CTSD. Contexte inédit puisque toutes les écoles sont fermées depuis le 13 mars pour faire face à la propagation du COVID 19 et conditions inédites puisque nos débats se dérouleront en visioconférence.

Il va sans dire que la période est exceptionnelle et source d'inquiétudes. Dans cette période difficile où la priorité est d'assurer la santé de la population et de protéger toutes celles et ceux qui y contribuent, vous nous demandez de mettre en œuvre la carte scolaire comme si de rien n'était.

Comment travailler sereinement avec nos collègues sur la préparation de la rentrée alors qu'elles-ils sont déjà tou-te-s mobilisé-e-s entre gestion du confinement, vie familiale rendue difficile, maintien des liens entre familles et école et leurs inquiétudes légitimes sur le creusement des inégalités sociales qui découle des injonctions de continuité pédagogique ? Annoncer une fermeture de classe dans ce contexte de tension sanitaire paraissait inenvisageable.

Vous savez M. le DASEN notre attachement au paritarisme et au dialogue social, ceux-ci requièrent des conditions pour s'exercer. C'est pourquoi nous vous avons demandé un report de toutes les opérations de carte scolaire.

Mais nous sommes là car nous savons que cette instance permettra le déclenchement du mouvement intradépartemental, étape si importante pour bon nombre de nos collègues.

La dotation départementale initialement prévue de -16 postes est une énième marque de mépris à l'encontre d'une profession déjà fortement pénalisée par la dégradation de ses conditions de travail, par le recours systématique au new management dans la gestion des personnels et au pilotage des écoles par les évaluations, par une rémunération bien en deçà de celle des autres pays de l'OCDE et par le projet de réforme des retraites.

On voit mal dès lors comment pourra être honorée la promesse ministérielle de dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire ou encore la limitation des effectifs en grande section, CP et CE1 hors éducation prioritaire à 24 élèves ? Comment également financer les indispensables mesures d'amélioration des décharges liées à la direction d'école ? Comment reconstituer les réseaux d'aide aux élèves les plus en difficulté à l'heure de la mise en place du nouveau cahier des charges des CMPP ? Comment assurer le remplacement

des personnels ? Comment en définitive donner corps à cette « priorité au primaire » qui n'en a décidément que le nom ?

Les dernières déclarations de Monsieur le Ministre quand au fait de ne pas fermer d'école en milieu rural sans l'accord du maire nous ont inquiétés. En effet, comment la dotation dans les Landes, département particulièrement rural, va-t-elle être revue ? Si les fermetures envisagées au départ ne peuvent plus se faire, quels postes vont donc en subir les conséquences ? Les dispositifs PDMQDC et d'accueil des moins de 3 ans ? Les RASED ? Les remplaçants ? Les ouvertures envisagées ? Cela créera forcément des injustices, encore ! Les virevoltes ministérielles n'aident ni les DSDEN dans la préparation de rentrée ni les organisations syndicales dans leur implication et compréhension du mouvement à venir.

La crise sanitaire que nous traversons est d'une gravité extrême. Et dans ce contexte inédit, l'absence de moyens les plus élémentaires pour protéger les travailleurs, dont nos collègues, n'est pas acceptable ! Cela n'a pas empêché un grand élan de solidarité des personnels de l'Éducation envers les personnels soignants, dont les enfants ont été pris en charge partout où cela a été nécessaire. Leur engagement ne peut se faire au détriment de leur santé ni celle de leurs familles . Nous continuons donc d'exiger la mise à disposition par l'employeur ou par les collectivités locales, lorsque cela n'est pas fait, de matériel de protection sanitaire (gel, gants et masques) dans les écoles et établissements où sont accueillis, par des volontaires, ces enfants de soignants et les enfants des agents de la sécurité intérieure.

Alors qu'aucune condition n'est réunie pour respecter les textes réglementaires concernant le télétravail (prise en charge des coûts induits, organisation du travail, etc.), les collègues font le maximum avec beaucoup d'engagement pour maintenir une activité scolaire à distance avec les élèves confinés, tout en assurant la scolarité, pour nombre d'entre eux, de leurs propres enfants. Les personnels administratifs en font tout autant, souvent à distance quand ils le peuvent.

Dans ce contexte, la communication du ministre visant à faire croire que tout allait pour le mieux, "que tout était prêt", et les propos inacceptables de la porte-parole du gouvernement ont été reçus comme autant de marques de mépris. Les excuses et les remerciements bien tardifs ne peuvent suffire, d'autant quand le constat est depuis des mois au décalage entre la communication médiatique, les paroles, et les actes. Alors faut-il croire à de simples erreurs de communication ? C'est en tout point scandaleux quand on mesure l'engagement des collègues pour réorganiser en urgence, et sans aucune anticipation possible, leurs pratiques professionnelles, et maintenir le lien pédagogique, dans un contexte dégradé au plan professionnel et familial. Les collègues ont besoin d'être rassurés, confortés dans leurs missions. Le pays tient actuellement grâce au Service Public! Il faut donc leur faire confiance et ne pas les culpabiliser, et cesser les discours ou les pratiques qui leur laissent penser que l'on doute d'eux.

La situation de travail empêché qu'ils connaissent est génératrice d'une réelle frustration, d'une vraie souffrance qui est et sera à prendre en considération.

Par ailleurs, encourager publiquement les ruptures de confinement pour se déplacer et récupérer des photocopies est irresponsable de la part du ministre qui expose, outre les familles, les personnels enseignants ou administratifs et de vie scolaire. Nous rappelons avec force, qu'aucune injonction ne doit entrer en contradiction avec la priorité absolue à la sécurité sanitaire.

Dernièrement, le partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et La Poste rendrait possible la collecte et la distribution de matériel informatique de l'école ou de l'établissement vers les familles ne disposant d'aucun équipement numérique. Le ministère a-t-il travaillé en collaboration avec les collectivités territoriales et les départements propriétaires des équipements avant de s'engager dans ce partenariat? Nous pouvons en douter suite au refus de certaines collectivités dans le département de prêter ces équipements.

Tous ces exemples démontrent bien que la continuité pédagogique n'est pas possible pour tous dans ce contexte et que ces injonctions creuseront encore plus les inégalités que nous rencontrons déjà dans notre quotidien dans les écoles.

Nous pouvons également revenir sur d'autres aspects problématiques de la communication du ministre, parce que générateurs d'incertitude et d'inquiétude dans un contexte où il paraît peu opportun de rajouter du stress au stress. Les annonces intempestives et péremptoires du ministre sur le report des congés ou la date de réouverture des écoles contribuent dans la période à jeter un trouble inutile. Quoi qu'il en soit, il ressort aujourd'hui qu'il sera nécessaire à tous, personnels administratifs, enseignants comme élèves, qu'il y ait une coupure significative qui permettra une respiration durant des congés de Printemps.

En vous remerciant d'avance pour votre écoute et votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Nicolas Fayemendy, co secrétaire départemental FSU

